

ACHETEZ *et* MULTIPLIEZ



**MOTOROLA
SOLUTIONS**

ACHETEZ 6 RADIOS** ET OBTENEZ 1 RÉCOMPENSE GRATUITE

et

EN PRIME* ACHETEZ 48 RADIOS OU PLUS ET DOUBLEZ LES RÉCOMPENSES**

CARTE PRÉPAYÉE VISA*
MOTOROLA SOLUTIONS
DE 95 \$ CA POUR LES SÉRIES CLS/CLP -OU-
DE 150 \$ CA POUR LES SÉRIES DLR/RM/RD



CHARGEUR MULTIPLE GRATUIT



RADIO GRATUITE



SÉRIE CLP

SÉRIE DLR

SÉRIE CLS

SÉRIE RM

SÉRIE RD

**RABAIS À L'UTILISATEUR FINAL
POUR LES RADIOS D'AFFAIRES
DU 1^{ER} MARS AU 30 JUIN 2019**

ACHETEZ	OBTENEZ	RÉCOMPENSES TOTALES
6		1
12		2
18		3
24		4
30		5
36		6
42		7
DOUBLEZ LA PRIME		
48		8 x 2 = 16
54		9 x 2 = 18
60		10 x 2 = 20

** Radios admissibles : radios d'affaires bidirectionnelles des séries CLS, CLP, RM, RD et DLR. La promotion exclut les radios CLS1000, CLS1450c, de la série DTR (DTR410, DTR550, DTR600) et tous les modèles achetés en vrac (non emballés). Les radios admissibles doivent être déclarées en jeux de six (6) radios de la même série. La limite maximale est de dix (10) demandes admissibles (c'est-à-dire 60 radios achetées) par client/entreprise. Une preuve d'achat (reçu de vente ou facture) est requise et doit être datée pendant la période de promotion. Plusieurs reçus de vente/factures sont autorisés par demande.

*** La PRIME est activée après la validation et l'approbation des demandes n os 8, 9 et 10 (c'est-à-dire l'achat admissible total de 48, 54 et 60 radios, respectivement). Les achats admissibles peuvent s'échelonner sur plusieurs demandes. Après l'activation de la PRIME, l'utilisateur final sera redirigé vers le portail de demandes en ligne pour choisir une récompense supplémentaire par demande de six (6) radios de la même série pour TOUTES les demandes approuvées (jusqu'à la limite maximale admissible). Remarque : Les PRIMES ne sont pas sélectionnées au moment de la demande. D'autres modalités s'appliquent.

Profitez-en dès maintenant en visitant le
MotorolaSolutionsRadioRewards.com



**INFO@TWOWAYRADIOGEAR.CA
CALL - 800-681-8023
WWW.TWOWAYRADIOGEAR.CA**

RABAIS À L'UTILISATEUR FINAL ACHETEZ ET MULTIPLIEZ

Motorola Solutions reconnaît les défis auxquels vous faites face, avec l'augmentation rapide des coûts entraînant des budgets plus serrés. Les radios bidirectionnelles Motorola sont la solution, puisqu'elles permettent à votre équipe d'en accomplir autant, avec moins.

Tous les modèles d'affaires Motorola sont conçus pour offrir une communication plus claire et une utilisation plus facile, à un rendement pratiquement ininterrompu au travail. Motorola offre également un concept ergonomique, une qualité audio exceptionnelle, une longue durée de vie des piles et toutes les radios sont conformes à la technologie à bande étroite.

RADIOS DE LA SÉRIE CLP : Le petit modèle discret de la série CLP impressionne par son format léger de la taille d'une main et offre des communications parmi les plus fiables, même dans des environnements les plus bruyants qui soient. Les radios six canaux CLP1060/63 sont adaptées à Bluetooth MC. Les modèles à canal unique et à quatre canaux CLP offrent des casques avec fil. Toutes les radios CLP proposent un choix de 2 fréquences UHF exclusives aux entreprises. D'un fonctionnement facile, elles offrent comme caractéristiques standards le bouton de conversation et une pile longue durée. Ces radios répondent aux normes militaires en matière de chocs, vibrations, température et protection antimicrobienne.

RADIOS DE LA SÉRIE CLS : Comptez sur la capacité de couverture impressionnante de cette radio compacte. Elle utilise 2 fréquences exclusives aux entreprises et offre une couverture maximale de 200 000*** pieds carrés avec des modèles à quatre canaux. Intuitif et convivial, le concept compact de la série CLS est muni d'un écran ACL d'une grande clarté. Les radios de la série CLS (Clair, Léger, Simple) répondent aux normes militaires en matière de chocs, vibrations, température et protection antimicrobienne.

RADIOS DE LA SÉRIE DLR : La radio DLR Motorola, légère et élégante, offre un outil de collaboration simple mais puissant, et permet une configuration respectant vos exigences procédurales tout en optimisant l'expérience de vos employés. Le modèle DLR sans licence offre l'option d'appels multiples, qui permet d'améliorer les communications entre les membres de l'équipe, ainsi que la technologie à sauts de fréquences conçue pour une sécurité accrue. La Tonalité de permission de parler fait savoir à l'utilisateur à quel moment le canal est libre, ce qui favorise des communications ordonnées. Les messages vocaux facilitent la navigation sur les menus, les canaux, l'état de la pile, etc. La fonction Canal d'accueil renvoie automatiquement l'utilisateur à son canal principal une fois la conversation terminée.

RADIOS DE LA SÉRIE RM : Les modèles de la série RM vous permettent d'équiper vos effectifs d'un appareil audio fiable et durable. Capable de personnaliser les canaux de chaque radio au moyen de la reconnaissance vocale, le modèle RM offre une couverture maximale de 250 000*** pieds carrés et fonctionne sur quatre canaux (fréquences UHF). Misez sur une pile d'une autonomie de 12 heures sans mode de mise en veille, et jusqu'à 15 heures avec la mise en veille. Les radios de la série RM répondent aux normes militaires en matière de chocs, vibrations, eau, poussière, température et protection antimicrobienne, et offrent des alertes météorologiques du NOAA.

RADIOS DE LA SÉRIE RD : Initiez vos travailleurs au partenaire d'affaires idéal, qui contribuera à rendre chaque milieu de travail plus productif pour eux et plus attrayant sur le plan financier pour vous. Même certaines des conditions de chantiers les plus extrêmes ne rebutent la radio d'affaires RD, abordable et facile à utiliser. La puissance améliorée élargit la couverture maximale à 350 000*** pieds carrés (modèles à 4 watts). Son concept industriel inégalé se caractérise par un boîtier en métal très résistant qui répond aux normes militaires en matière de chocs, vibrations, eau, poussière et température, préservant ainsi son rendement supérieur : qualité audio exceptionnelle, programmation facile des fréquences et des paramètres radio, commande vocale perfectionnée, durées de vie variées des piles et clonage facile.

***La distance de communication indiquée est calculée dans des conditions optimales, avec une ligne de vue dégagée. La distance réelle varie en fonction du terrain et d'autres conditions locales, et est souvent inférieure au maximum possible. Votre distance réelle sera limitée par plusieurs facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, le terrain, la construction du bâtiment, les conditions météorologiques, les interférences électromagnétiques et les obstacles.

MODALITÉS DE LA PROMOTION :

- La promotion ne porte que sur les radios d'affaires bidirectionnelles (« radios admissibles ») des séries CLS (CLS1413), CLP (CLP1013, CLP1043, CLP1063), RM (RMU2043), RD (RDU4103, RDU4163d) ou DLR (DLR1020, DLR1060), achetées auprès d'un revendeur autorisé de radios d'affaires Motorola entre le 1^{er} mars 2019 et le 30 juin 2019 (« période de promotion »). La promotion exclut les radios CLS1000, CLS1450c, de la série DTR (DTR410, DTR550, DTR600) et tous les modèles achetés en vrac (non emballés).
- Le client utilisateur final (« utilisateur final ») recevra l'une des récompenses GRATUITES suivantes avec chaque demande admissible de six (6) radios de la même série (jusqu'à la limite maximale admissible) : 1) une carte prépayée Visa, ou 2) une radio, ou 3) un chargeur multiple. L'utilisateur final peut également être admissible pour obtenir une PRIME. La PRIME est activée lorsque les achats admissibles totaux de demandes approuvées atteignent quarante-huit (48) radios ou plus. Une fois activée, l'utilisateur final obtiendra une récompense supplémentaire par demande de six (6) radios de la même série pour toutes les demandes approuvées (jusqu'à la limite maximale admissible).
- L'utilisateur final peut acheter autant de radios admissibles que nécessaire, mais la promotion se limitera à un maximum de dix (10) demandes admissibles en tout (c'est-à-dire 60 radios achetées) par client/entreprise. Chaque demande comprend six (6) radios de la même série achetées.
- Pour obtenir la récompense GRATUITE ou la PRIME (jusqu'à la limite maximale admissible), l'utilisateur final doit remplir intégralement un formulaire de demande en ligne, accessible à www.MotorolaSolutionsRadioRewards.com et fournir tous les documents demandés. Toutes les demandes seront validées; les renseignements sur la demande en ligne et les documents justificatifs doivent concorder.
- Les demandes, y compris tous les documents justificatifs valides, doivent être soumises avant 23 h 59 (HNE) le lundi 15 juillet 2019 (« date limite »). Aucune exception ne sera faite pour les demandes échues qui ont été rejetées ou refusées.
- Les achats admissibles totaux (jusqu'à la limite maximale) peuvent être réclamés en une ou plusieurs demandes et peuvent s'échelonner sur plusieurs demandes pour activer la PRIME. Tous les achats admissibles peuvent être réclamés en jeux de six (6) radios bidirectionnelles des séries suivantes : CLS, CLP, RM, RD ou DLR.
- Une preuve d'achat (reçu de vente ou facture) est requise et doit être datée pendant la période de promotion. Plusieurs reçus de vente/factures sont autorisés par demande. Les bordereaux de marchandises ne sont pas acceptés.
- L'utilisateur final doit choisir l'une des trois récompenses GRATUITES (carte prépayée Visa, radio ou chargeur multiple) au moment de la soumission de la demande pour chaque jeu de six (6) radios admissibles de la même série. Les PRIMES ne sont pas choisies au moment de la demande. La PRIME est activée après la validation et l'approbation des demandes n° 8, 9 et 10 (c'est-à-dire l'achat admissible total de 48, 54 et 60 radios, respectivement). Après l'activation de la PRIME, l'utilisateur final sera redirigé vers le portail de demandes en ligne pour choisir une récompense supplémentaire par demande de six (6) radios de la même série pour toutes les demandes approuvées (jusqu'à la limite maximale admissible).
- CARTE PRÉPAYÉE VISA :** Si une carte prépayée Visa GRATUITE ou en PRIME est choisie, l'utilisateur final recevra une carte prépayée Visa d'une valeur de :
 - 95 \$ CA pour chaque jeu de six (6) radios admissibles de la série CLS ou CLP.
 - 150 \$ CA pour chaque jeu de six (6) radios admissibles de la série DLR, RM ou RD.Veillez prévoir de 4 à 6 semaines à partir de la date de réception de votre demande valide et complète pour la réception de votre carte par courrier postal. Les cartes GRATUITES et en PRIME seront envoyées séparément les unes des autres et de toute récompense. Votre carte prépayée Visa sera en devises canadiennes. Le fractionnement de transactions peut être accepté ou non par certains marchands, et l'utilisateur final devrait vérifier auprès du marchand avant d'effectuer un achat. L'utilisateur final sera soumis aux modalités de fourniture de carte. La carte est émise par Peoples Trust Company en vertu d'une licence de Visa Int. *Marque déposée de Visa International Service Association, utilisée sous licence par Peoples Trust Company. Ne permet pas d'obtenir des espèces ni d'effectuer des paiements périodiques. La carte est valide jusqu'à 6 mois; les fonds inutilisés seront perdus après la date de fin de validité. Les modalités de la carte s'appliquent.
- RADIO :** Si une radio GRATUITE ou en PRIME est choisie, le modèle de la radio admissible offerte à l'utilisateur final sera celui ayant la valeur la plus basse parmi chaque jeu de six (6) radios admissibles de la même série. Dans le cas où plusieurs modèles de radios admissibles réclamés ont la même valeur la plus basse, il incombera uniquement à Motorola de déterminer les modèles de radios ayant la valeur la plus basse offerts par jeu de six (6) radios admissibles de la même série. Veillez prévoir de 4 à 6 semaines à partir de la date de réception de votre demande valide et complète pour la réception de vos produits. Les produits GRATUITES ou en PRIME obtenus à partir de la même demande seront envoyés en même temps. REMARQUE : Les produits en PRIME et les produits GRATUITES seront envoyés à un moment différent. La valeur promotionnelle pour chaque radio admissible en récompense se limite à : radios de la série CLS (CLS1413 vaut 279 \$ CA), radios de la série CLP (CLP1013 vaut 289 \$ CA, CLP1043 vaut 319 \$ CA, CLP1063 vaut 469 \$ CA), radios de la série RM (RMU2043 vaut 319 \$ CA), radios de la série RD (RDU4103 vaut 449 \$ CA, RDU4163d vaut 479 \$ CA), et radios de la série DLR (DLR1020 vaut 319 \$ CA, DLR1060 vaut 339 \$ CA).
- CHARGEUR MULTIPLE :** Si un chargeur multiple (MUC) GRATUIT ou en PRIME est choisi, l'utilisateur final recevra le MUC compatible avec chaque jeu de six (6) radios admissibles de la même série. Veillez prévoir de 4 à 6 semaines à partir de la date de réception de votre demande valide et complète pour la réception de vos produits. Les produits GRATUITES ou en PRIME obtenus à partir de la même demande seront envoyés en même temps. REMARQUE : Les produits en PRIME et les produits GRATUITES seront envoyés à un moment différent. La valeur promotionnelle pour chaque MUC admissible se limite à : MUC 56531 (compatible avec la série CLS) vaut 280 \$ CA, MUC HKPN4007 (compatible avec la série CLP) vaut 300 \$ CA, MUC PMLN6384 (compatible avec la série RM) vaut 350 \$ CA, MUC RLN6309 (compatible avec la série RD) vaut 330 \$ CA, et MUC PMLN7136 (compatible avec la série DLR) vaut 500 \$ CA.
- Les récompenses ne peuvent être expédiées à des cases postales.
- Retours/échanges des récompenses : L'utilisateur final doit effectuer son retour par le biais du centre d'aide pour les rabais pour toutes les récompenses qui ne fonctionnent pas, qui sont endommagées ou qui sont inexacts dans les trente (30) jours suivant la date de livraison afin de recevoir une récompense de remplacement. Les échanges ne sont pas permis après qu'une récompense ait été finalisée ou envoyée.
- Pour toute question, appelez le centre d'aide pour les rabais au 1 844 539-5509 entre 9 h et 17 h 15 (HNE) ou envoyez un courriel à MotorolaSolutionsRadioRewards@acbcop.com.
- Aucune remise en argent comptant. Aucun prolongement des dates de livraisons n'est autorisé en vertu de ces offres.
- La promotion n'est valide qu'au Canada et est nulle là où elle est interdite, taxée ou restreinte par la loi.
- Cette promotion ne peut être jumelée à aucune(les) autre offre promotionnelle, remise, coupon ou réduction. Cette promotion n'est pas transférable. Toute demande qui ne respecte pas les conditions de cette promotion sera rejetée. Cette promotion est assujettie aux lois et réglementations locales.
- Motorola rejette toute responsabilité relativement à un envoi perdu, retardé, mutilé, mal adressé ou mal affranchi et ne peut être tenue responsable des retards d'expédition ou de facturation. Motorola et ses agents ont le droit d'examiner, de valider ou de vérifier les achats faisant l'objet d'une demande de remise, ainsi que les numéros de série soumis. Les radios admissibles achetées et ultérieurement retournées pour remboursement ne sont pas admissibles à la promotion. Les demandes en double seront rejetées.
- Les soumissions frauduleuses pourraient donner lieu à des poursuites. La soumission de données ou de documents qui sont faux, incorrects, trompeurs ou frauduleux peut entraîner la disqualification de cette promotion et des promotions futures de Motorola.
- Motorola se réserve le droit de modifier, de retirer ou d'annuler cette promotion en tout temps, avec ou sans préavis. Veillez faire une copie de tous les documents soumis.
- Cette offre est sous réserve de la disponibilité des stocks.
- Le revendeur ne peut pas demander le(s) remboursement(s) au nom de l'utilisateur final.